

que donner des chances plus égales aux banques étrangères. Cela aura des effets positifs sur les banques étrangères, qui pourront peut-être enfin réussir à surmonter les invisibles barrières des *keiretsu* qui les ont toujours tenues à l'extérieur du Japon.

Pour régler le problème des institutions financières faibles, le gouvernement japonais pourrait accepter les fusions avec des banques étrangères. Cette option, pourtant intéressante, a toutefois très peu de chances d'être retenue. Elle pourrait épargner des fonds publics parce que les banques étrangères pourraient accepter de payer une prime pour acquérir une institution en difficulté afin d'obtenir le droit de pénétrer le marché³³. En outre, les banques nord-américaines et européennes, qui sont plus rentables (et aussi plus efficaces), pourraient avoir plus de succès que leurs rivales japonaises — lesquelles resteront confrontées aux problèmes causés par leurs pertes sur prêts³⁴. Bien que politiquement peu attrayante, l'option de la fusion de banques japonaises en difficulté et de banques étrangères permettrait au gouvernement japonais de réaliser des économies à un moment où le ratio de son déficit sur le PIB devrait atteindre le deuxième rang parmi les pays du G-7³⁵.

Les fusions de banques japonaises précipitées par leurs difficultés financières modifient déjà de toute façon la nature de l'industrie financière du Japon.³⁶ Les six plus grandes banques japonaises avaient précédemment des tailles fort similaires selon le critère de l'actif total. La fusion de Mitsubishi et de la Bank of Tokyo et la rumeur

³³ D. Ostrom, *op. cit.*, p. 14.

³⁴ Les banques japonaises sont celles qui ont la plus faible rentabilité parmi les pays du G-7. (OCDE, *Études économiques de l'OCDE : Japon*, novembre 1995, p. 58.)

³⁵ L'OCDE prévoit que le pourcentage du déficit public général du Japon par rapport au PIB atteindra 4,8 % en 1996; seule l'Italie (parmi les pays du G-7) aura un déficit plus élevé (projeté à 6,0 %). Les projections pour le Canada et les États-Unis sont de 3,1 % et de 1,5 %, respectivement. (OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre 1995, p. A33.)

³⁶ Le type d'activités commerciales dans lesquelles les banques japonaises peuvent s'engager a lui aussi changé avec les fusions puisque les grandes banques ont pu maintenir les fonctions commerciales de leurs nouveaux « partenaires ». Il n'y a par exemple plus de séparation entre les activités de fiducie et les activités de banque traditionnelles, et les banques peuvent maintenant mener des activités de fiducie, comme la gestion de fonds, par le biais de leurs fiducies affiliées. La déréglementation de l'industrie financière japonaise a jusqu'à maintenant été lente, prudente et mesurée. La crise financière courante pourrait contribuer à l'accélérer.